1er Tour
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020 - 15h

1 :	US Vendôme (R2)	/	OC Châteaudun (Dép.)
2 :	SMOC St Jean Braye (Dép.)	/	Cœur de Sologne (Dép.)
3 :	ES Maintenon Pierres (R2)	/	AS Nogent le Rotrou (Dép.)
4 :	ASC Port. Blois (Dép.)	/	ESO Notre Dame d'Oé (Dép.)
5 :	FCM Ingré (Dép.)	/	FC Lucé Ouest (Dép.)
6 :	FC Beffes (Dép.)	/	FC Déols (R2)
7 :	FC Beauvoir (Dép.)	/	Av St Amand Longpré (R2)
8 :	SC Azay Cheillé (Dép.)	/	US St Georges (Dép.)
9 :	FC St Jean le Blanc (Dép.)	/	US Mer (Dép.)
10 :	Neuville Sp. (R2)	/	Luisant AC (R2)
11 :	Racing La Riche (Dép.)	/	Avoine O. Chinon Cinais (Dép.)
12 :	EGC Touvent (Dép.)	/	US St Aignan (Dép.)
13 :	US Cloyes Droué (Dép.)	/	USM Montargis (Dép.)
14 :	ENT. Berry Sud (Dép.)	/	US Pouille Mareuil (Dép.)
15 :	ENT. BVN Aigurande (Dép.)	/	FC Avord (Dép.)
16 :	AS Contres (Dép.)	/	Bourges Foot (R2)
17 :	ENT. Chaillot Vierzon Massay (Dép.)	/	US Argenton Pechereau (R2)
18 :	ES Loges et Forêt (R2)	/	Vineuil SF (R2)
19 :	US Chitenay Cellettes (Dép.)	/	US St Pierre des Corps (Dép.)
20 :	AS St Gervais la Forêt (Dép.)	/	FC Ouest Tourangeau 37 (R2)

Exempts : 23 clubs

+ : Les clubs recevant également en Coupe de France joueront en lever de rideau de celle-ci à 12h.

Les clubs peuvent avancer la rencontre au samedi 19 septembre et/ou modifier l'horaire de la rencontre en effectuant une "demande de modification" par Footclubs.

*** Rappel lors du tirage l'article 6.2.2 du Règlement de la Coupe Gambardella C.A. 2020/2021 a été appliquée :**
"Le club premier tiré au sort est déclaré club recevant. Il revêt la qualité d'organisateur. Toutefois, dans le cas où le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement à un niveau au moins au-dessous de son adversaire, le match est fixé sur son installation. Les niveaux retenus sont les suivants :
① Clubs du CN U19
② Clubs de ligue
③ Clubs de district "

Prochain tirage : Jeudi 24 septembre 2020

2ème tour : Dimanche 20 septembre 2020